

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **12 mai 2023** à **19h30**

N° délibération
D2023-04-01

Date de convocation
5 mai 2023

Date d'affichage
5 mai 2023

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 13	<i>Présents</i> 12	<i>Absent exc.</i> 1	<i>Absent</i>	<i>Votants</i> 13

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
M. MULLER Jean-Marie	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice
Mme MARTIGNON Sonia	M. MARTIN Michel	
M. POINSIGNON Gilles	Mme WAGNER Mirèse	
Mme LUBNAU Dominique	Mme PECYNA Carole	

<i>Était absent excusé</i>	
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à Mme CAISSUTTI Claudie

Objet : **Eclairage LED : demande de subventions**

CONSIDERANT la vétusté du parc de lampadaires et du niveau de consommation énergétique de l'éclairage public dans la commune ;

CONSIDERANT les nouvelles technologies et les substantielles économies par les lampes LED ;

CONSIDERANT la volonté du Conseil Municipal de transformer le parc de lampadaires publics en éclairage LED pour accompagner la transition écologique ;

CONSIDERANT les premiers investissements réalisés route de Sarrebruck pour transformer l'éclairage public en lampe LED ;

CONSIDERANT les investissements réalisés en 2022 sur une partie de la commune pour transformer l'éclairage public en lampe LED ;

VU la rentabilité estimée et le retour sur investissement prévu sur maximum 4 années ;

VU le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Fourniture et mise en place de luminaire TEKK avec réduction de puissance nocturne	42 020,40	50 424,48
TOTAL	42 020,40	50 424,48

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés ;

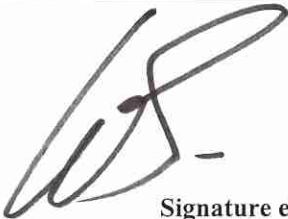

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Etat	FONDS VERT (50 %)	21 010,20 €
CEE	Aides CEE (7,5 %)	3 151.53 €
Commune Silly-sur-Nied	Autofinancement	17 858.67 €
Commune Silly-sur-Nied	TVA	8 404,08 €
Montant total TTC du projet		50 424,48 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès des organismes cités ci-dessus toutes subventions relatives à l'éclairage LED de la commune.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 12 mai 2023
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet